

m2m ASSOCIATIONS

La gazette infos - N°3



SOMMAIRE

- **Edito**

Rapport entre la ville et les associations

- **Charte graphique**

Gros plan sur ...

- **La communication associative**

- **Rendez-vous associatifs ...**

de juillet 2012 à septembre 2012

- **Nouvelles venues**

ÉDITO

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Festival Flamenco, Fêtes de la Madeleine, le Marsan sur scène, Fêtes de Saint Jean d'Août, 29ème Forum des Associations montoises, de grands moments riches en convivialité, en festivité sont programmés pour cette période sur notre ville !

Je vous souhaite à tous un excellent été 2012, de très bonnes vacances, et espère vous retrouver à la rentrée avec toujours ce même dynamisme que la Ville continuera de soutenir le plus possible.

N'hésitez pas à alimenter cette gazette de vos informations. N'oubliez pas, elle est aussi faite pour que de nombreux partenariats puissent ainsi se nouer.

Un proverbe africain affirme que si « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! ».

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document.

Chantal Davidson

*Adjointe au Maire,
chargée de la Culture, de l'Animation
et de la Vie Associative*

Contact : Service Vie Locale

Tél : 05 58 05 87 32

Mail : vie.locale@montdemarsan.fr

RAPPORT VILLE / ASSOCIATIONS

Associations et service communication de la Ville

La charte graphique

Lorsque vous utilisez le logo de la Mairie, celui-ci doit toujours être utilisé sur un cartouche de blanc. Un périmètre de protection autour du logotype doit être respecté pour préserver sa lisibilité dans son environnement (texte, bords de page ...).

Taille minimale : 4,5 cm sur sa longueur marge de protection comprise pour un A4, au delà, agrandir proportionnellement le format minima en fonction du format du document.

Logo blanc détourné : utilisation uniquement sur fonds foncés. La règle principale étant que le logo reste lisible.

Lorsque vous insérez le logo sur une affiche, un flyers, parce que la ville se trouve être le partenaire d'une de vos manifestations, il vous est conseillé de prendre contact avec le service communication pour en régler les modalités d'utilisation.

Les supports mis à votre disposition

Pour une bonne communication de vos événements majeurs, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service communication de la Ville de Mont de Marsan, qui peut vous proposer plusieurs supports :

- **Journal M2M**

Un projet d'articles peut être envoyé au service Communication de la Mairie. Toutefois, il est évident que tous les articles réceptionnés ne pourront être diffusés.

Rappel : ce journal est édité tous les deux mois. Prochain numéro prévu fin septembre. Les projets d'articles doivent donc déjà parvenir au service communication, et maximum jusqu'à fin août.

Cependant, deux autres supports sont également mis à votre disposition.

- **Panneaux Lumineux**

Sollicitez également le service Communication. Une fiche vous sera transmise, à compléter, le nombre de caractères étant limité, il faut aller à l'essentiel de l'information.

- **Site Internet**

Le site Internet de la ville peut également vous servir de support de communication. Une fois encore, transmettez vos demandes au service Communication.

Pour tout renseignement : communication@montdemarsan.fr

GROS PLAN SUR ...

La communication associative

Une association qui ne communique pas n'est guère viable à longue échéance. Néanmoins, la communication, même interne, ne saurait se réduire à un seul procédé. Pour être le plus efficace possible, il ne faudra pas se limiter à une communication, mais envisager des communications. S'il y a des principes généraux à respecter, il est conseillé de se mettre en adéquation avec les trois facteurs que sont le public, les supports et les contenus.

Les principes généraux

Globalement, une bonne communication est celle qui permet de faire passer une seule information sur un support et avec un contenu qui soient tous deux adaptés au public visé.

Une même information peut nécessiter plusieurs communications différentes pour avoir un maximum de chance d'être perçue par le public auquel elle est destinée. Les informations importantes ne sont pas assimilées si elles sont noyées dans une masse d'informations secondaires.

Il faut donc toujours se poser la question de savoir à qui s'adresse le message pour pouvoir définir les éléments à mettre en avant.

Conseil : créer une commission pour préparer les communiqués afin que ces derniers puissent être appréhendés par un maximum de personnes.

L'information diffusée largement devra être attractive et le plus succincte possible. Il faut faire apparaître les coordonnées pour recevoir une documentation plus détaillée qui peut être donnée individuellement, et de préférence oralement.

Le public

On peut imaginer trois catégories principales de public :

- **public volontaire** : les bénévoles investis dans le projet associatif ne nécessitent pas la même énergie que des adhérents qui viennent seulement « consommer » une activité. Une lettre d'information est suffisante, car ces derniers sauront venir chercher l'information qu'ils attendent et réagir à celles que vous leur transmettez.

- **Futurs adhérents et membres « passifs »** : ce public qui ne s'est pas encore approprié le projet associatif ou ne s'y est pas intéressé est le plus difficile à atteindre. Pour lui, la communication doit éveiller l'intérêt par le biais d'informations attractives. De plus, un bulletin de liaison contenant le calendrier des activités peut être l'occasion de transmettre des informations qui n'auraient pas été captées. Il en va de même pour l'affichage qui doit contenir l'information attractive qui conduira ce public à prendre contact pour plus d'informations.

- **Les plus jeunes** : il faut veiller à capter l'intérêt de ces derniers sur leurs lieux d'activités et préparer une communication à destination de leurs parents qui pourront faire le relais.

Les Supports

Les différents supports existants, qu'ils soient numériques, papier, audio ou télévisuels sont plus ou moins adaptés à tel ou tel type de communication. Le choix du support a une importance capitale dans l'efficacité de la communication. Et c'est en fonction du support choisi que doit être préparé le contenu.

- **Les supports numériques**

Ils sont des outils adaptables à chaque type de communication mais ils ne concernent qu'un public utilisant Internet et qui fait la démarche d'aller y chercher l'information.

GROS PLAN SUR ...

La communication associative

...suite

- **Les courriels** sont un outil d'administration et de secrétariat très pratiques dans la mesure où ils permettent l'envoi de messages groupés en économisant les frais d'envois et de reprographie ainsi que l'archivage rapide des documents expédiés ou reçus. Cet outil est vivement conseillé pour la communication interne et celle avec les partenaires institutionnels ou privés.

- **Les sites Internet classiques** : accessibles, ils permettent de diffuser de l'information et sont plutôt à privilégier pour la communication vers l'extérieur de l'association. Une administration du site régulière est nécessaire pour assurer à ce dernier un bon référencement et la mise à jour des informations contenues sur ce dernier. Les informations désuètes sont contreproductives.

- **Un forum de discussion** : pour la communication interne et favoriser l'investissement de chacun, cet outil présente de nombreux avantages tant pour les membres que pour le bureau directeur de l'association, que pour les futurs adhérents qui peuvent ainsi se faire un idée du dynamisme global de l'association.

- **Les supports papiers**

Dans la mesure où ils adressent une information figée sur une affiche, un prospectus ou dans un article, ils doivent aller à l'essentiel de l'information. Si trop de texte finit par asphyxier l'information et décourager des publics extérieurs, la communication interne, elle, peut se permettre des développements plus techniques ou plus long qui soient spécifiques aux membres de l'association.

Les contenus

Ils doivent être adaptés au support de communication utilisé mais surtout aux publics visés. Si la communication interne peut se permettre un certain formalisme administratif (convocation, compte-rendu ...), elle a tout intérêt à ne pas se limiter à cela et doit au contraire favoriser les échanges et les idées nouvelles. Les gens prêts à donner de leur temps pour une association bénévolement se trouveront plus facilement au sein des associations où leur point de vue est pris en compte.

Pour les personnes extérieures, futurs adhérents ou bénéficiaires des activités proposées, le meilleur support de communication est l'association elle-même. Le seul objectif à atteindre est de donner envie de venir chercher une information plus complète.

Une plaquette d'information peut être prévue, récapitulant les informations générales de l'association. Les émissions (radio, télévision) doivent être préparées à l'avance. Les personnes les plus à l'aise y participeront, en leur fixant, à l'avance, les limites et les points importants à aborder.

Lors de l'utilisation des supports papiers : ne pas oublier les mentions obligatoires : « ne pas jeter sur la voie publique » et « nom de l'imprimeur ».

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS...

De juillet à septembre

JUILLET

• 2 au 7 juillet

Au centre-ville

Festival Flamenco, organisée par le Conseil Général en partenariat avec la Ville de Mont de Marsan

• 6 juillet

Salle du Petit-Bonheur

Animation danses proposée par l'association Dream Landes

• 6 au 8 juillet

À l'Etrier du Marsan

Concours de sauts d'obstacles pour cavaliers professionnels, organisé par le Stade Montois Sports Equestres

• 7 juillet

Sur la commune de Bougue

Grande marche nocturne organisée par les Pitchouns du Moun

• 13 juillet

En centre-ville

Grande braderie de la Madeleine, organisée par l'UCAM

• 13 juillet

Plage de Canenx

Fête de la Mitsommar, proposée par les Amis d'Alingsas

• 14 juillet

Place de la Mairie

Grand bal du 14 juillet
Organisé par la Régie des Fêtes et l'Amicale des Sapeurs-Pompier

• 14 juillet

Au château de Nahuques

Soirée de clôture des élèves infirmiers

• 14 et 15 juillet

Au Golf de Saint-Avit

Concours pro-am de la Madeleine, par le Stade Montois Golf

• 16 juillet

Grand prix cycliste de la Madeleine

organisé par le Stade Montois Cyclisme

• 18 au 22 juillet

Fêtes de la Madeleine

(pour plus d'info, n'hésitez pas à visiter le site à l'adresse : fetesmadeleine.fr)

• 18 au 20 juillet

Hippodrome des Grands Pins

Grand prix de la Madeleine organisé par la Société de Courses,

• 19 juillet

Fronton des Arènes

Grand gala de pelote basque, par le Stade Montois Pelote Basque

• 22 juillet

Cynodrome de Campet-Lamolère

Courses à pari mutuel organisé par le Club d'utilisation des lévriers de course

• 26 juillet

Parc Jean Rameau

Lecture nocturne de Carlton Rara proposée par Arts des Suds

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

La suite...

AOÛT

Tout au long du mois d'août, 20 rendez-vous festifs dans les communes du Marsan rythmeront l'été, dans le cadre des animations du Marsan sur Scène. Pour tout renseignement : Le Marsan Tourisme (agglo-marsan.fr)

• 9 août

Parc Jean Rameau

Lecture nocturne de Carlton Rara proposée par Arts des Suds,

• 18 et 19 août

Hall de Nahuques

1^{er} tournoi B-Blade et Battle clandestin, organisé par l'Association N'Gage

• 31 août au 3 septembre

Fêtes de St Jean d'Août organisées par le comité des fêtes de Saint Jean d'Août

SEPTEMBRE

• 1er septembre

Auberge Landaise

Journée tout échange, proposée par le cercle philatélique montois

• 1 et 2 septembre

Cynodrome de Campet-Lamolère

Championnat du monde de courses de lévriers, proposée par le club d'utilisation des lévriers de courses,

• 8 et 9 septembre

Site de Nahuques

29^e Forum des Associations Montoises

• 9 septembre

Parc Lacaze

Vide-greniers organisé par Bois et Services

• 15 septembre

Auberge Landaise,

Loto organisé par le Vélo Club Montois

• 15 et 16 septembre

Salle Lamarque-Cando

Fête du Tibet, proposé par Terre de Bodhissattvas

• 15 et 16 septembre

Repas du quartier du Battan

Proposé par l'Amicale du quartier du Battan

• 16 septembre

Salle du Petit-Bonheur

Repas dansant par le club Amitié et Loisirs des Landes

• 18 septembre

Auberge Landaise

Grillades et bal, organisées par l'ARPA

• 22 et 23 septembre

Hall de Nahuques

Fête pour le 40^e anniversaire de l'association Les Tchancayres

• 23 septembre

salle Lamarque-Cando

Remise de la 20 000^e carte de donneur d'organes, par France ADOT 40

• 23 septembre

Grand vide-greniers proposé par l'ESM Tennis

• 29 septembre

Rencontres bretonnes du Sud-Ouest organisées par An Erminig l'amicale des bretons des Landes

• 30 septembre

1^{er} marché du matériel sportif d'occasion, organisé par le Stade Montois Omnisports.

NOUVELLES VENUES...

La clé de Nous

Contact 28 allée Brouchet

a pour but l'animation d'un espace collectif permettant des échanges, écoute, soutien et entraide pour toutes personnes rencontrant des difficultés dans son environnement professionnel. Elle a pour but également de contribuer à la mise en relation lors de situations le nécessitant avec les acteurs sociaux et économiques locaux. Intervenant du champs des ressources humaines et de l'insertion professionnelle, elle s'investit afin de répondre au mieux à ses objectifs.

Pena Mathieu Guillon

Contact 79 avenue du Maréchal Foch

N°4 : l'association a pour but de promouvoir la culture taurine, d'apporter un soutien financier et moral à des associations caritatives, de soutenir moralement la carrière du torero landais Mathieu Guillon.

INFOS PLUS...

Rappel

Cette gazette peut également vous permettre de transmettre des messages aux autres associations (échange de service, dons de matériels, mutualisation dans des animations ...) de leur faire part de vos nouveautés, ...

Mais cette gazette est également un outil qui doit vous être utile. Si vous souhaitez voir aborder des sujets particuliers, n'hésitez pas ...

Transmettez au service Vie Locale vos attentes.

ADRESSE UTILE

Pour tout renseignement juridique

(création d'association, statuts, règlement, contrat professionnel ...)

Madame DUSSAU - Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des Populations
7 place Francis Planté - 40000 Mont de Marsan

Tél : 05 58 05 76 30